



Les points de vue rapides de l'IPEN à la 2^e Réunion intersession du processus d'Au-delà de 2020

Mars 2018

Notez que l'IPEN a formulé des observations sur le résumé des coprésidents et des propositions sur les objectifs^{1,2}. Les nouveaux documents d'orientation relatifs au *processus SAICM Au-delà de 2020* (auquel nous référons dans le reste du document tout simplement comme *processus Au-delà de 2020*) peuvent être trouvés sur le site suivant :

<http://IPEN.org/documents/IPEN-beyond-2020-perspectives>

Vision et portée

- La vaste portée de la SAICM³ doit être sauvegardée car en son absence, il n'y aurait aucun forum international ou cadre réglementaire au sein duquel la grande majorité des préoccupations les plus urgentes liées à la sécurité des produits chimiques dans le monde pourrait être abordée ou examinée.
- Une date a été fixée pour L'ODD12.4 en 2020, mais il fournit également une vision solide pour les objectifs d'Au-delà de 2020, compatibles avec le lien inhérent qui existe entre la sécurité des produits chimiques et le développement durable.⁴
- L'ANUE1/5 donne également un langage utile pour une vision.⁵
- Un objectif actualisé de la SAICM qui allie l'objectif initial et ces autres déclarations de consensus important est :

« Atteindre la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets tout au long de leur cycle de vie de manière à prévenir ou réduire au minimum leurs impacts négatifs sur la santé humaine et l'environnement. »

Les Principes de Politique

¹ Le résumé des coprésidents : <http://www.saicm.org/Portals/12/Documents/IP-consultation/Jul-Sep-2017/IPEN.pdf>

² La proposition sur les objectifs : [http://www.SAICM.org/Portals/12/documents/IP-consultation/Nov-2017/IPEN%20Comments%20Proposal%20on%20objectives%20and%20milestones_23%20October2017%20\(002\).pdf](http://www.SAICM.org/Portals/12/documents/IP-consultation/Nov-2017/IPEN%20Comments%20Proposal%20on%20objectives%20and%20milestones_23%20October2017%20(002).pdf)

³La SAICM a une portée qui inclut : a) les aspects environnementaux, économiques, sociaux, sanitaires travaillistes de la sécurité chimique, b) agricoles et industriels, en vue de promouvoir le développement durable et portant sur les produits chimiques à tous les stades de leur cycle de vie, y compris dans les produits.

⁴L'ODD12.4 : « d'ici à 2020, atteindre la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et des déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux cadres internationaux convenus et de réduire considérablement leur émission dans l'air, l'eau et le sol afin de réduire au minimum leurs effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement. »

⁵ « Pour atteindre la gestion rationnelle des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie et des déchets dangereux de manière qui mène à la prévention ou la réduction des effets nocifs importants sur la santé humaine et l'environnement constitue une contribution essentielle aux trois dimensions du développement durable. »

- Les références actuelles aux principes de politique dans la SAICM devraient être maintenues.
- Au cours de la négociation de la SAICM, il y avait un appui solide pour que d'autres principes relatifs à la sécurité des produits chimiques soient établis. Les principes suivants doivent être explicitement mis en évidence dans le processus d'au-delà de 2020 : l'équité intergénérationnelle⁶, les précautions,⁷ les alternatives,⁸ le pollueur-payeur,⁹ le droit de savoir¹⁰, la bonne gouvernance¹¹, la responsabilité et l'indemnisation,¹² et la participation totale des femmes.¹³

Les objectifs, les échéances et les questions préoccupantes

- La résolution du CIGPC4 exige au processus Au-delà de 2020 de, « formuler des recommandations au sujet des objectifs mesurables pour appuyer l'Agenda 2030 pour un développement durable ».
- La sécurité des produits chimiques peut contribuer à la réalisation des ODD 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17.
- Les objectifs qui soutiennent l'Agenda 2030 devraient être clairement mesurables, avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs adéquats qui facilitent une évaluation courante des succès et des défis.
- 5 nouvelles initiatives devraient être combinées avec les nouvelles questions de politique générale /les questions préoccupantes pour donner 12 initiatives qui contribuent à des objectifs mesurables qui soutiennent l'Agenda 2030 : le plomb dans les peintures, les pesticides extrêmement dangereux, les produits contenant les produits chimiques. Les produits dangereux contenus dans les appareils électroniques, les produits chimiques perturbateurs endocriniens, les nanomatériaux et les nanotechnologies, les produits pharmaceutiques persistants dans l'environnement, zéro déchets, le droit de savoir au travail, l'agro-écologie, les plastiques, les femmes et la sécurité chimique.
- Les exemples des objectifs mesurables qui soutiennent l'Agenda 2030 sont :
D'ici 2027, éliminer progressivement le plomb dans les peintures, les vernis, etc., dans tous les pays (ODD3, 16)

⁶ L'équité intergénérationnelle : prendre en compte des impacts à long terme et maintenir la terre pour les générations futures.

⁷ la Précaution : un outil décisionnel en réponse aux menaces et dommages graves ou irréversibles lorsque toutes les informations ne sont pas disponibles.

⁸ L'alternative : si un produit chimique peut causer des dommages elle doit être évitée si les produits ou les procédés moins dangereux existent.

⁹ Le Pollueur-payeur : les industries productrices devraient internaliser les coûts véritables de leurs produits.

¹⁰ Le Droit de savoir : accès du Public aux informations concernant les dommages causés par les produits chimiques sur la santé humaine et l'environnement.

¹¹ La Bonne gouvernance : un gouvernement qui fonctionne de façon transparente, responsable et honnête est nécessaire pour le développement durable.

¹² La Responsabilité : la responsabilité et l'indemnisation pour des blessures ou des dégâts.

¹³ Le principe 20 de Rio: « les femmes ont un rôle essentiel à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle au développement durable. »

D'ici 2025, éliminer progressivement la production et l'utilisation de 20 pesticides extrêmement dangereux dans 50 pays (ODD2, 3, 8)

D'ici 2025, rendre disponibles les données sur 50 produits chimiques préoccupants contenus dans les produits de consommation dans 75 pays. (ODD3, 8, 16)

La Mise en œuvre au niveau national

- Le cadre d'Au-delà de 2020 devrait inclure des plans d'actions nationaux durablement financés avec des objectifs mesurables convenus qui contribuent à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les plans de soumission de rapports périodiques et de l'évaluation des progrès, devraient y être associés. Les mesures nationales doivent être intensifiées périodiquement tous les trois ans. Le CIGPC devrait examiner les progrès de mise en œuvre, les besoins de financement, les mesures prises pour intensifier les actions et les nouvelles questions préoccupantes.

Le Financement

- La Sécurité des produits chimiques est sous-financée. Dans le FEM 6, le domaine prioritaire des produits chimiques et des déchets représentait 12,5 % du budget et la SAICM représentait seulement 0,3 % de ce budget.¹⁴
- Un mécanisme de financement dédié qui fournit des fonds suffisants, prévisibles et accessibles à toutes les parties prenantes pertinentes de la SAICM est nécessaire pour sa mise en œuvre
- Les organismes d'aide au développement des gouvernements donateurs devraient augmenter substantiellement la visibilité et le soutien financier pour la sécurité des produits chimiques, particulièrement puisque la SAICM lie la gestion rationnelle des produits chimiques au développement durable et développera des objectifs mesurables pour soutenir l'Agenda 2030.
- Un mécanisme d'échange d'informations de la SAICM doit suivre publiquement l'aide au développement destinée à la gestion rationnelle des produits chimiques.
- Le Programme Spécial devrait être renforcé pour permettre qu'il soit accessible à toutes les parties prenantes de la SAICM et qu'il serve au financement des mesures de réduction concrète des substances toxiques.
- La clé de sécurisation du financement durable pour la sécurité des produits chimiques est l'internalisation des coûts au sein des industries productrices concernées.
- La plus grande majorité des coûts sanitaires liés à la production, la consommation et l'élimination des produits chimiques ne sont pas supportés par les producteurs des produits chimiques ou partagés dans la chaîne des valeurs. Les dommages non

¹⁴ La SAICM/IP.2/9 "dans l'ensemble, le niveau actuel de financement pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets est largement considéré comme étant inadéquat. La méthode de financement a été entravée par la fragmentation, les déconnexions et le manque de coordination. L'accent a été principalement mis sur un financement externe et direct tout en laissant les autres sources possibles, y compris une plus grande utilisation des instruments économiques, qui restent en grande partie inexploités. »

indemnisés causés par les produits chimiques sur la santé humaine et l'environnement sont les défaillances du marché qui doivent être corrigées¹⁵

- L'industrie chimique mondiale a un fonds de roulement annuel d'environ 4,1 trillions de dollars américains; une taxe de 0,1 % sur ce chiffre d'affaire annuel donnerait 4 milliards de dollars américains par an pour la gestion rationnelle des produits chimiques.¹⁶ Ceci devrait être la base des fonds dédiés pour la mise en place de la SAICM.
- Le PNUE devrait mener une étude sur la mise en œuvre des instruments internationaux de marché pour internaliser au niveau international, au sein des industries pertinentes, les coûts que les gouvernements supportent pour la mise en œuvre des programmes robustes de la gestion rationnelle des produits chimiques. La plus grande majorité des fonds générés devrait être consacrée pour réaliser les activités liées à la sécurité des produits chimiques dans les pays en développement et les pays à économies en transition. L'étude devrait inclure des contributions venant des parties prenantes et aussi des approches globales ou régionales compatibles avec le principe 16 de Rio.

La Gouvernance

- L'approche multipartite et multisectorielle de la SAICM devrait se poursuivre.
- Les principales institutions de la SAICM devraient être maintenues au-delà de 2020, y compris le CIGPC, le Bureau et le Secrétariat.
- Il y a des synergies importantes entre Au-delà de 2020 et le processus pour mettre en place un Pacte Mondial pour l'Environnement lancé en septembre 2017 par la France à l'Assemblée Générale de l'ONU, et qui est défini pour inclure les principes de la sécurité des produits chimiques et devait être adopté en 2020.^{17,18,19}
- Les liens formels entre le processus de négociation du Pacte Mondial pour l'Environnement et le processus intersession d'Au-delà de 2020 devraient être établis afin que les parties prenantes de la SAICM soient amplement informées des progrès.
- Le processus intersession d'Au-delà de 2020 devrait demander au Secrétariat de donner périodiquement aux Points Focaux de la SAICM de nouvelles informations sur les négociations du Pacte Mondial pour l'Environnement.
- Le cadre réglementaire d'Au-delà 2020 devrait inclure la possibilité d'établir des mécanismes contraignants pour une meilleure mise en œuvre des engagements de la SAICM dans l'avenir.

¹⁵ Le PNUE (2013) Perspectives mondiales sur les produits chimiques

¹⁶ Les Perspectives mondiales sur les produits chimiques du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (2012)

¹⁷ Le Pacte mondial a trois objectifs : 1) inclure dans un traité juridiquement contraignant les principes fondamentaux du droit de l'environnement, déjà inscrits dans les déclarations politiques universelles, pour les rendre exécutoire devant les tribunaux internes ; 2) universaliser les principales dispositions des conventions juridiquement contraignantes qui ne sont pas universelles ; et 3) ajouter de nouveaux principes, compte tenu des nouveaux défis

¹⁸<http://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/22458/Global%20Pact%20for%20Environment%20Concept%20Note.pdf?sequence=2&isAllowed=y>

¹⁹<http://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/22458/Draft%20Resolution%20on%20the%20Global%20Pact%20for%20the%20Environment.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

Interface science-politique

- Pour qu'un éventuel organe subsidiaire soit utile, il devrait être un organe pluridisciplinaire (s'étendant au-delà de la toxicologie) pour s'assurer qu'il inclut une représentation adéquate et l'examen de l'éventail des disciplines scientifiques et des disciplines liées à la santé publique associées à la sécurité des produits chimiques.
- Des termes de référence précis seraient nécessaires pour faire en sorte que tous les groupes de parties prenantes de la SAICM soient en mesure de participer pleinement et que les politiques strictes de conflits d'intérêts soient mises en œuvre.
- Un examen approfondi pour un financement durable et suffisant d'un tel organisme devrait être fait avant qu'une décision ne soit adoptée pour assurer son caractère participatif, multidisciplinaire et multipartite.

Engagement politique de haut niveau

- Au sommet de Rio + 20, les gouvernements se sont accordés sur la nécessité d'« intensifier les efforts pour accroître la priorité politique accordée à la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets. »²⁰
- Comme la production et l'utilisation des produits chimiques continuent à se développer, la SAICM devrait être revalorisée pour faire face aux défis croissants des dommages environnementaux, économiques et sanitaires, liés à la production, à l'utilisation et à l'élimination des produits chimiques toxiques et des déchets. La reconnaissance du fait que les buts et les objectifs de l'Agenda 2030 ne peuvent être atteints sans une gestion rationnelle des produits chimiques et déchets est essentielle à cet égard.
- Formaliser et financer davantage la coordination nationale du comité multilatéral, interministériel recommandé dans l'accord de la SAICM augmenterait la priorité politique de la SAICM.
- Une façon de réaliser cela serait de créer des synergies au niveau national en élargissant la mission des unités nationales de l'ozone pour servir d'unités de la sécurité des produits chimiques. Si elles sont financées, ces unités pourraient jouer un rôle dans la coordination, la réglementation, le financement / "l'intégration", la conformité, l'évaluation des besoins, l'établissement des rapports et autres.
- Les femmes ministres de l'environnement, de la santé et de l'Agriculture, en collaboration avec les parties prenantes concernées, devraient élaborer un rapport sur les femmes et la sécurité des produits chimiques qui devrait être publié au CIGPC en 2020 qui inclut des études de cas et les préoccupations venant de toutes les régions des Nations Unies et une Déclaration axée sur les femmes et la sécurité des produits chimiques et selon les recommandations du rapport.²¹

²⁰ Organisation des Nations Unies (2012) résolution adoptée par l'Assemblée Générale le 27 juillet 2012:66 / 288. L'avenir que nous voulons, Para 223, A/RES/66/288 <https://sustainabledevelopment.un.org/futurewewant.html>

²¹Un groupe de travail multipartite lié aux femmes et la sécurité chimique devrait être établi d'ici 2020 pour élaborer des recommandations pour les actions liées aux femmes et la sécurité des produits chimiques qui seront incluses dans les plans de travail qui orienteront les nouvelles questions de politique générale et les questions préoccupantes de la SAICM.